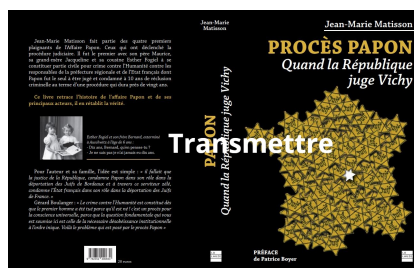


Newsletter N° 4

01 juin 2022



La mémoire en visite aux archives départementales de la Gironde.

Depuis que les archives du procès Papon sont ouvertes, elles amènent une vision encore plus précise de ce que fut la **déportation bordelaise, ce crime de papier.**

Pourquoi ? Parce que lors du procès, seules les 71 victimes (sur 1597) représentées par des ayants-droits avaient droit d'être citées. Par exemple, Papon prétend **n'avoir jamais signé d'ordre d'arrestation.** C'est vrai au vu des 71 victimes de la procédure, aucune n'a été concernée par un ordre d'arrestation. **C'est faux au vu de la vérité.** On retrouve dans les archives de nombreux ordres d'arrestation.

Pourquoi encore ? De nouvelles pièces d'archives montrent comment **Papon falsifiait les nationalités** pour pouvoir déporter le plus de Juifs possible et peu lui importait de savoir qu'il s'agissait d'enfants de 1, 3, 5, ou 7 ans.

Ces archives qui continuent d'enrichir mon site illustrent la **rencontre de mon histoire familiale avec l'histoire avec un grand H.** Je me suis intéressé aux déportations de 1942 qui ont vu les huit membres de ma famille déportés de Bordeaux et exterminés à Auschwitz. A ce jour, vous trouverez 88 documents d'archive pour les mois de Juillet

et Aout 1942. La suite, bientôt.

Le vingtième siècle aura commencé par le **procès Dreyfus** pour se clôturer par le procès Papon, ce qui est emblématique à la fois de la haine antijuive de notre pays et de l'indifférence générale dans laquelle s'est déroulée la Shoah..

Grâce à ces archives, on découvre le travail de bureau de la Préfecture régionale de Bordeaux, du **service des questions juives** (quelle honte, un état qui ose appeler un de ses services de cette façon - c'est à vomir et d'ailleurs une archive voit le directeur du camp de Mérignac l'appeler le "**service des juifs**") et de Papon, le chef d'orchestre de la déportation bordelaise. On voit comment Papon simplement assis derrière son bureau commet son crime de papier et envoie à la mort des centaines de Juifs d'un simple coup de crayon.

Jean-Marie Matisson

Cycle de conférences



29 Avril 18 h 30 Monséguir - Réunion dans un Temple maçonnique

04 et 05 Juin Pechbonnieu près de Toulouse - Fête de l'huma

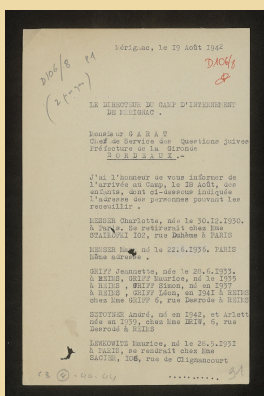
04 Juin à 19 h Pechbonnieu - Fête de l'Huma conférence sur l'extrême-droite

à suivre...

en savoir plus

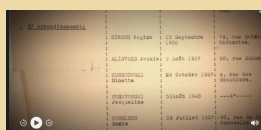
Archives

“Le gouvernement a autorisé de façon anticipée l'accès aux archives des procès de Papon, condamné en 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité pour son rôle dans la déportation de Juifs entre 1942 et 1944, selon un arrêté publié mardi 4 avril au Journal officiel.”



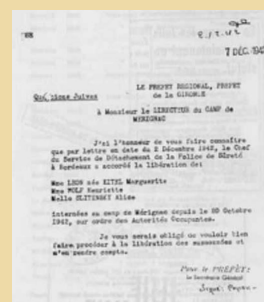
La déportation des enfants

Le 19 août 1942, le directeur du camp de Mérignac demande quel sort réserve-t-on aux enfants au service des questions juives. Il propose même une solution d'accueil. Le résultat, ici donne une idée de la réponse. Max et Charlotte Messer, respectivement 6 et 12 ans, seront déportés à Auschwitz le 21 septembre 1942. Jeannette, Simon, Maurice et Léon, respectivement 9 ans, 4 ans, 6 ans et 1 an seront déportés à Auschwitz le 26 août 1942. André et Arlette Sztayner, en fait Stajner,



Liste de recensement

Liste de recensement bordelais, apparaissent les noms Boris Cyrulnik avec mes cousins Jackie Alisvaks, Jacqueline et Ginette Husetowski.



Papon faux sauvetages

Le 2 décembre 1942, le capitaine Doberschutz demande la libération de Mmes Léon, Wolf et Slitinsky, libération qui intervient le 5. Sauf que Papon a prétendu qu'elles avaient été libérées grâce à lui.

respectivement 1 an
et 3 ans seront
déportés le 21
septembre 1942
pour Auschwitz.
Lewkowitz Maurice,
11 ans sera déporté
le 26 Août 1942 à
Auschwitz. Prynck
Daniel, 16 ans, sera
déporté le 26 août
1942 à Auschwitz

[en savoir plus sur le site](#)

à BOMA Saint-Denis-de-Pile



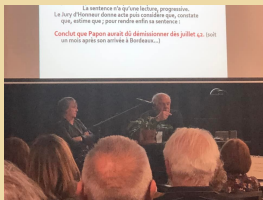
Saint-Denis de Pile



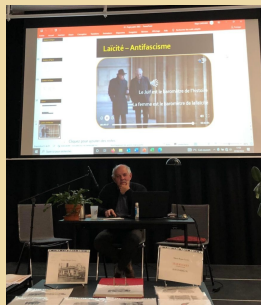
Saint-Denis de Pile



Saint-Denis de Pile



Saint-Denis de Pile



Saint-Denis de Pile



Saint-Denis de Pile

Chaîne Youtube

La chaîne Youtube s'enrichit de vidéos, de conférences, de textes issus de mon dernier livre, **"mémoire du futur"** lu par **Viviane Simon-Bensoussan**, **"Cauchemar"** lu par **Agnès Matisson**, des reportages, filmés et réalisés par **Valérie Hubert-Cassant**... Merci à elles. Vous pouvez vous abonner à la chaîne Youtube qui continue de s'enrichir.



S'inscrire à la newsletter



© Le phénix du val fleuri



jean-marie@matisson.com

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

